

LES ZAD, FOYERS DE RÉSISTANCE EXEMPLAIRES

De plus en plus, le concept de désobéissance civile s'invite à la table des discussions lorsqu'il est question de dénoncer des injustices sociales. Un peu partout, depuis quelques années, des mouvements citoyens se dressent contre des décisions politiques qu'ils jugent inacceptables. Nuit debout¹, les Gilets jaunes, Extinction Rebellion²... tous redoublent de créativité et d'énergie pour dire leur colère mais sans toujours engranger d'avancées significatives et au péril même parfois, de leur intégrité physique. Ces résistances, lorsqu'elles touchent à leur aménagement, prennent la forme d'une occupation "physique" des zones dont l'attribution semble souvent aller à l'encontre de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie pour privilégier des intérêts privés.



A côté du phénomène NIMBY³ qui mettait en avant des revendications individuelles et allait parfois à l'encontre du bien commun, les ZAD (Zones à défendre) portent en elles un terrain plus vaste, plus global, soucieux de la planète et de la qualité de vie mais aussi l'expérience d'une gestion collective d'un terrain à protéger. Comme l'exprimait un "zadiste" défendant le site Notre-Dame-des-Landes contre la construction d'un aéroport : "Habiter n'est pas loger... C'est un entrelacement de liens. C'est appartenir aux lieux autant qu'ils nous appartiennent. C'est ne pas être indifférent aux choses qui nous entourent, c'est être attaché-e-s aux gens, aux ambiances, aux champs, aux haies, aux bois, aux maisons... C'est être en prise, en puissance sur nos espaces."⁴ Le contraire de ce que Bruno Latour nomme le hors-sol (voir l'article en pages 6 à 8).

Occuper le terrain

Emblématiques de ces luttes pour le territoire, le mouvement des paysans sans terre (Movimento dos Sem Terra) au Brésil. Pour eux, ces luttes sont vitales. Elles touchent à l'accès à la terre accaparée par les riches propriétaires terriens et l'agrobusiness. À l'issue d'une longue trajectoire de lutte sociale clandestine sous la dictature militaire (1964-1985), le Mouvement a été créé officiellement en janvier 1984. Le président Lula avait entamé une réforme agraire pour lutter contre ces injustices. Avec l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro en 2019, le mouvement a fait, comme on peut s'en douter, l'objet d'attaques répétées, étant considéré par le gouvernement comme terroriste.

Plus près de chez nous, dans les années septante, la région de Couvin avait vu naître un mouvement citoyen d'opposition à la construction d'un barrage qui allait inonder un vaste territoire et transformer irrémédiablement le paysage rural en gommant l'attrait touristique de la région. Le documentaire *La bataille de l'Eau Noire* sorti en 2015 relate cet épisode. Une véritable bataille s'était engagée entre citoyens de tous bords, de tous âges, de toutes catégories sociales et le ministère en charge de ces décisions. La créativité, l'énergie, la ténacité des citoyens, leurs prises de décisions collectives après débats ont de quoi inspirer...

A qui profite le site ?

La question du territoire et son accaparement par ceux qui détiennent le pouvoir de l'argent est une question centrale qui aujourd'hui s'inscrit dans une vision accrue, vu l'urgence, de la sauvegarde de la planète. Chaque parcelle concédée à des intérêts privés sans que la population puisse manifester son approbation suscite de plus en plus de réactions. Les zones à défendre (ZAD) se multiplient, à mesure que promoteurs et politiques pactisent pour phagocytter des terrains voués jusque-là à ce qu'il reste de vert. On cite souvent l'exemple de l'occupation des terrains de Notre-Dame-des-Landes en France où, depuis la fin des années septante, un projet d'aéroport sur des terres agricoles, des bocages et des hameaux refaisait régulièrement surface. Un foyer de résistance s'est construit au fil du temps pour s'opposer à cette décision politique. Fin des années 2000, des personnes se sont installées sur le site à l'appel d'habitants et de paysans ; une occupation "sauvage", hors cadre légal ; une affirmation du droit citoyen à protéger son cadre de vie, son espace contre le diktat du progrès qui ne profite qu'à quelques-uns et coûte à tous.

Chez nous

Plus proche de nous, les raisons qui poussent des citoyens à s'installer sur des zones à défendre sont aussi le plus souvent la préservation de l'environnement. Ces militants s'opposent à des promoteurs immobiliers soutenus par des élus locaux. Avec des fortunes diverses.

Entre 2019 et 2021, la ZAD d'Arlon a été au cœur des débats. L'ancien site d'une sablière, sur 30 hectares de terrain, était au fil du temps devenu une zone de haute biodiversité, protégée par la Région wallonne. Or, en 2017, la ville d'Arlon céda celle-ci à l'intercommunale mixte (public-privé) Idélux en vue d'y instal-

ler un zoning "artisanal" comprenant une briqueterie, deux concessionnaires de voitures, un laboratoire d'expérimentation pharmaceutique... Très vite, une pétition avait récolté 12.000 signatures, des interpellations étaient adressées aux pouvoirs publics, des marches et des manifestations étaient organisées pour s'opposer au projet ; la bétonisation à outrance soulevant de plus en plus de contestations. Tout cela sans résultat...

En octobre 2019, une cinquantaine d'activistes s'installaient sur le site, rebaptisé "Zablière" ; parmi ceux-ci beaucoup de jeunes expérimentant un mode de vie différent, mettant en avant des valeurs de partage, de prises de décisions collectives, prônant autonomie et autogestion en veillant à préserver le site, sans le marquer d'une empreinte humaine durable. Mais cette occupation précaire a très vite fait l'objet de menaces d'expulsion et de surveillance par des drones, voire même un hélicoptère. Dans le même temps, l'occupation était soutenue concrètement par des habitants proches du terrain qui déploraient eux aussi l'extension excessive du bâti autour d'Arlon. Finalement, en mars 2021, après des mois d'occupation, les résistants de la ZAD d'Arlon ont été expulsés. Depuis, l'abattage de la majorité des arbres et arbustes du site a été effectué par l'intercommunale Idélux. Une prairie sauvage de sable, de mares, de fleurs et de bosquets devrait être sauvegardée... Un moindre mal.

A Liège, le site menacé de La Chartreuse a eu plus de chance. Ce vaste parc abritant une ancienne caserne est un espace vert au cœur de la ville. Le bourgmestre Willy Demeyer a initié une réunion de négociations entre les représentant-e-s de l'occupation, "Un Air de Chartreuse" et "Occupons le Terrain" et les représentants de la société Matexi, promoteur immobilier. A l'issue de la rencontre, le projet immobilier a été abandonné sur l'ensemble du site lui appartenant. La société s'est engagée aussi à ne pas mettre à exécution la décision de justice l'autorisant à expulser l'occupation. Cette nouvelle forme de mobilisation citoyenne se situe au cœur de différents enjeux : d'une part, pour les élus locaux et les promoteurs immobiliers, l'extension du bâti et le développement socio-économique d'un territoire et d'autre part, pour les riverains, la préservation de la biodiversité, de la cohésion sociale, de la mobilité menacée par ces projets. Il est question de choix de société et les ZAD sont une manière de faire entendre la voix des citoyens et de dire stop à un modèle qui a montré ses limites.

ALORS ON BOUGE

A Arlon et à Liège, les régionales des Equipes Populaires ont participé aux dynamiques "zadistes".

A Liège, le CRIE et les Equipes Populaires ont lancé en septembre 2021, **Alors on bouge**. Une dizaine de personnes, après avoir participé à une balade sur le site de La Chartreuse, ont décidé de mener une réflexion à la fois autour du sens du vivant et autour des luttes de territoires.

Le réseau **Occupons le Terrain** qui réunit une cinquantaine de collectifs en lutte rassemble celles et ceux qui se battent au quotidien pour la protection de nos territoires. Occupons le terrain permet d'avoir accès à des conseils juridiques et offre un moyen de se faire entendre. Si la construction de logements peut s'avérer nécessaire, cela ne peut se faire au détriment de l'environnement et en oubliant les manques criants en logements pour des personnes ne jouissant que de petits revenus. En mars 2022, une nouvelle coalition composée de plusieurs associations attentives au droit au logement, dont les Equipes Populaires, s'est créée. Droit au logement et défense de l'environnement ne sont pas incompatibles. Si l'offre de logements est supérieure à la demande, leur prix est souvent dissuasif pour beaucoup.

Dans les années 70, 80... on assistait à des occupations d'usines, d'universités. Plus tard, les Gilets jaunes ont occupé les ronds-points... Les ZAD occupent les terrains à sauvegarder, les aménageant au gré des besoins de la vie quotidienne. Ici une bibliothèque, là un potager, ailleurs un lieu de discussions.

Le tout avec de petits moyens, en privilégiant la "récup" et l'intégration visuelle à l'environnement naturel.

D'autres façons d'habiter les lieux s'inventent autour de la question centrale : "*De quoi avons-nous besoin ?*" réinterrogeant la marchandisation du vivant, du bien commun... A force de ne pas être entendus par les gouvernants, de petits îlots de résistance se créent et montrent la voie à suivre pour peu à peu réenchanter le monde, reconnecter les vivants, humains, arbres, animaux...

Laurence Delperdange



Dans le Nordeste du Brésil une occupation des terres par le Mouvement des Paysans sans terre

Pour aller plus loin

- *La nature n'existe pas*, Diamant Palace, une vidéo le Biais Vert.
Conversation entre Philippe Descola et Rachel Devresse à propos des ZAD (min. 14)
<https://youtu.be/j9KEFL6ygiI>
- Alessandro Pignocchi, *La recomposition des mondes*, une BD parue au Seuil, avril 2019
- Adrien Adam, *La ZAD d'Arlon comme espace d'expériences critiques, au croisement du subjectif et du social, entre adaptabilité et créativité*, Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain, 2021
<http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:32477>
- *La bataille de l'Eau Noire*, documentaire de Benjamin Hennot, 2015

1. Nuit debout est un ensemble de manifestations sur des places publiques, principalement en France, ayant commencé le 31 mars 2016 à la suite d'une manifestation contre la loi Travail. Ce mouvement social est pluriel et cherche à construire une "convergence des luttes". Sa revendication initiale, le refus de la loi Travail, s'élargit à une contestation plus globale des institutions politiques et du système économique.
2. Extinction Rebellion (XR) est un mouvement international utilisant l'action directe non violente pour contraindre les gouvernements à agir face à l'urgence climatique et écologique.
3. NIMBY (Not In My Back Yard - pas près de chez moi) est un acronyme tiré de l'anglais traduit par "pas dans mon arrière-cour". Le syndrome NIMBY désigne l'attitude fréquente qui consiste à approuver un projet pourvu qu'il se fasse ailleurs, ou à refuser tout projet à proximité de son lieu de résidence.
4. *Génération rebelles*, Hors-série, Le Monde, Juillet-octobre 2014.